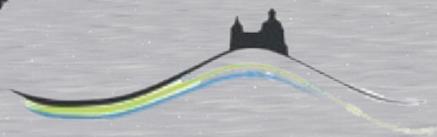




# Bulletin municipal Hiver 2022



Arrens-Marsous





## SOMMAIRE



### Le mot du Maire



- ▶ Les travaux réalisés et en cours :
  - La rénovation du point service DAB / WC publics
  - L'aménagement du cimetière d'Arrens
  - Les travaux sur les réseaux
  - L'aménagement du parking
  - La rénovation des cheminements piétons
  
- ▶ Des aménagements programmés en 2022 :
  - L'aménagement du site du Then
  - La rénovation de la Maison des Jeunes
  - Une nouvelle cabane pastorale à Sayette
  - Un abri pour la station vélo de la Base de loisirs
  - La rénovation des toilettes publiques à Marsous
  - La rénovation de la Maison de la Vallée
  - L'éboulement de la route d'Aste
  
- ▶ La réouverture de la bibliothèque
  
- ▶ Le site internet de la commune
  
- ▶ Un projet citoyen : « Le Garage »
  
- ▶ La parole aux associations :
  - Le Club des Jeunes d'Azun
  - L'AAPPMA du Val d'Azun
  - L'Amicale des Sapeurs-Pompiers
  - La FNACA
  - L'Association Culture et Patrimoine en Val d'Azun
  - L'Association Accueil Azun
  - Eths Joens d'Azun
  - Les Esclops d'Azun
  - Le murmure du monde
  
- ▶ La liste des associations
  
- ▶ Informations diverses :
  - Le concours Mon Beau Village / Trophée de la Jeunesse
  - Des dégradations à la Base de loisirs
  
- ▶ Les tarifs de la piscine et du tennis



## LE MOT DU MAIRE

La pandémie a marqué, encore une fois, l'année 2021. La situation sanitaire nous oblige de nouveau à annuler la soirée des vœux de la mairie. Ce moment était attendu par nous tous car c'est l'occasion de se retrouver, toutes générations confondues, pour un moment festif et convivial.

Cette fin d'année, des événements climatiques nous ont rappelé que nous vivions en montagne : deux épisodes neigeux et de fortes pluies ont provoqué des inondations, des coulées de boue et des éboulements, entraînant en particulier la fermeture de la route d'Aste.

Les aménagements effectués sur la commune ont grandement atténué les dégâts. Un arrêté portant reconnaissance de catastrophe naturelle est paru le 16 décembre au Journal Officiel.

Toutefois, 2021 restera marqué par des événements riches pour la vie de notre village, en particulier les inaugurations de l'aire de camping-car et de la base de loisirs qui marquent l'aboutissement de ces deux projets.

Je remercie les associations du village qui, malgré les difficultés du moment, ont su s'adapter pour organiser les activités, ainsi que les événements sportifs et culturels divers et variés indispensables pour le bien de toutes et de tous.

Je tiens également à remercier chaleureusement Michou et les personnes qui l'ont accompagnée pendant plus de 20 ans dans la gestion de la bibliothèque pour leur implication au service des habitants et des touristes amateurs de lecture.

Ayons aussi une pensée pour toutes les personnes qui nous ont quitté au cours de cette année. Bienvenue aux nouveaux habitants qui se sont installés sur la commune.

Au nom du Conseil municipal, je vous souhaite une très bonne année 2022.

*Jean-Pierre CAZAUX*  
*Maire d'Arrens-Marsous*

## ► LES TRAVAUX RÉALISÉS ET EN COURS

### La rénovation du point service DAB / WC publics :

Des travaux de peinture ont été réalisés. Un panneau indicateur des WC a été installé, afin de mieux les signaler aux utilisateurs. Un plan du village a été affiché près du distributeur automatique de billets.

L'aménagement sera complété par l'installation d'un panneau à double-face pour permettre l'affichage d'informations et d'annonces.



### L'aménagement du cimetière d'Arrens :

Les travaux sont terminés. Les plantations des massifs de vivaces, des arbres et des arbustes ont été réalisées en décembre. Il faut maintenant attendre le printemps pour que toute la végétation pousse.



### Les travaux sur les réseaux :

La mise en souterrain des réseaux électrique et téléphonique, ainsi que le remplacement de l'éclairage public de la rue des Moulins et sur une partie des rues Lanne-Dessus et du Port Darré ont été réalisées.

Sur ce dernier secteur, lors des travaux, il a été constaté que la conduite d'eau potable était en mauvais état. Elle a donc été changée, de même que les branchements individuels associés.



*Début de la route du Port Darré*

## **L'aménagement du parking :**

Un terrain situé à l'entrée d'Arrens est réaménagé en parking. Pour l'été 2021, deux accès et une voie de circulation ont été créés, ce qui a permis de différencier une entrée et une sortie et d'établir un sens de circulation plus pratique.

En novembre, les travaux ont repris pour finaliser l'aménagement. La voie de circulation ainsi que les places de stationnement situées sur la gauche de cette voie seront goudronnées. La partie droite vers les arbres va rester plus naturelle : elle a été réalisée avec la technique du terre-pierre enherbé afin de ne pas imperméabiliser la totalité du parking.

Le chantier, interrompu par les chutes de neige de décembre et les fêtes de fin d'année, a repris début janvier. Il est réalisé par l'entreprise Orteu, pour un montant des travaux de 96 462,50 € HT.

## **La rénovation des cheminements piétons :**



Le chemin piéton situé le long du stationnement en bordure de la route va être rénové en béton lavé, afin de l'harmoniser avec les autres trottoirs.



Une partie du revêtement du trottoir situé devant l'église d'Arrens est détériorée : elle va être refaite avec la même technique du béton lavé.



Le trottoir entre le stop et l'entrée du parking est très étroit : il peut présenter un risque de déséquilibre et de chute pour les piétons qui l'empruntent.

Afin d'améliorer et de sécuriser le cheminement des piétons, ce trottoir va être arasé au niveau du caniveau et de la chaussée. Il sera refait aussi en béton lavé.



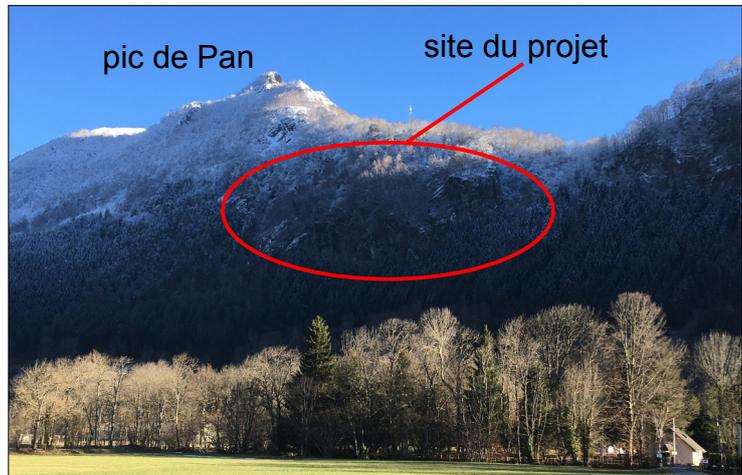
Les travaux sur ces trois secteurs seront réalisés par l'entreprise Orteu, pour un montant des travaux de 47 014,10 € HT.

## ► DES AMÉNAGEMENTS PROGRAMMÉS EN 2022

### L'aménagement du site du Then :

Une falaise située sous le Then, en contrebas du pic de Pan, a été identifiée par des professionnels de l'escalade comme présentant un potentiel très intéressant pour le développement d'un site d'escalade et d'une via ferrata.

Une étude a déjà été réalisée sur le site et a confirmé la faisabilité du projet.



Accompagnée par Michel Bourdet, assistant à la maîtrise d'ouvrage, la commune a lancé une consultation d'entreprises pour la réalisation de ce projet (création des voies d'escalade et des parcours de via ferrata, nettoyage du site, mise en sécurité des espaces et signalétique).

Voici les entreprises qui ont déjà été retenues afin de réaliser les travaux à partir du printemps prochain, pour une ouverture prévue en juin 2022 :

- la SARL « Du Haut de mon Arbre », pour la réalisation des travaux ;
- la société « Vertical Control », pour le contrôle de conformité de la via ferrata.

Ce projet bénéficie du « Plan Avenir Montagne » qui permet à l'État de soutenir les territoires de montagne dans leur transition touristique dans le cadre de l'opération « France Relance », ainsi que d'un financement de la Région Occitanie.

Il s'inscrit également dans le cadre du Projet de territoire « Hautes-Pyrénées 2020-2030 » et de son dispositif « Pôles touristiques » grâce auquel le Département soutient le développement d'une offre touristique de qualité afin de renforcer l'attractivité des Hautes-Pyrénées.

Voici le plan de financement prévisionnel de ce projet :

Postes de dépenses	Montant HT	Financements	Montant HT	Taux
Étude de faisabilité	4 000,00	Etat	32 500,00	33,31 %
Assistance à maîtrise d'ouvrage	10 034,00	Région	24 388,50	25,00 %
Réalisation des travaux	71 670,00	Département	11 399,30	11,69 %
Contrôle de conformité	2 050,00	<b>Total des aides publiques</b>	<b>68 287,80</b>	<b>70,00 %</b>
Signalétique	9 800,00	Autofinancement communal	29 266,20	30,00 %
<b>TOTAL DES DÉPENSES</b>	<b>97 554,00</b>	<b>TOTAL DES FINANCEMENTS</b>	<b>97 554,00</b>	<b>100,00 %</b>

## **La rénovation de la Maison des Jeunes :**

Les activités du Club des Jeunes se développent, ainsi que le nombre d'adhérents, comme en témoigne l'article qui lui est consacré dans la partie « Paroles aux associations » de ce bulletin.

Afin d'améliorer les conditions d'accueil de ces activités dans ce bâtiment, des travaux de rénovation et d'aménagement de l'espace vont être prochainement réalisés au deuxième étage.

Il s'agit d'agrandir la salle existante en intégrant une partie non aménagée, de réaliser les isolations thermique et phonique nécessaires, de changer les menuiseries extérieures et le revêtement du sol et d'effectuer des travaux de peinture et d'électricité.

Voici le plan de financement de ce projet :

<b>Postes de dépenses</b>	<b>Montant HT</b>	<b>Financements</b>	<b>Montant HT</b>	<b>Taux</b>
Ent. N. Catois (aménagement, isolation, revêtement du sol)	20 742,00	Département au titre du FAR (Fonds d'Aménagement Rural)	11 960,32	40,00 %
Ent. Energy Menuiseries	4 350,00			
Ent. D. Casteyde (peintures)	2 130,00	Autofinancement de la Commune	17 940,48	60,00 %
Ent. L. Villiers (électricité)	2 678,80			
<b>TOTAL DES DÉPENSES</b>	<b>29 900,80</b>	<b>TOTAL DES FINANCEMENTS</b>	<b>29 900,80</b>	<b>100,00 %</b>

## **Une nouvelle cabane pastorale à Sayette :**

Le projet de construction d'une nouvelle cabane pastorale sur l'estive de Sayette est lancé en concertation avec le GIP-CRPG (Groupement d'Intérêt Public - Centre de Ressources sur le Pastoralisme et la Gestion de l'Espace).

La future cabane répondra aux normes actuelles de confort attendues pour l'hébergement d'un berger et l'exercice de son travail dans des conditions optimales. Elle sera positionnée un peu plus haut que la vieille cabane de Cuyéou de Labet, sur un épaulement.

Léo COSTE, de l'atelier d'architecture « Range ta Chambre », assure l'assistance à maîtrise d'ouvrage de cette réalisation.

Le devis estimatif se monte à 127 317,00 € HT, dont 25 463,40 € seront à la charge de la commune, ce projet bénéficiant d'un financement à hauteur de 80 % de la Région Occitanie dans le cadre de l'appel à projets « Accompagnement du pastoralisme pyrénéen ».

Les travaux sont programmés avant l'été, avec une prolongation à l'automne 2022 si nécessaire pour tenir compte d'éventuels aléas météo.

## **Un abri pour la station vélo de la base de loisirs :**



La station vélo-service de la base de loisirs permet de nettoyer, regonfler, réparer les vélos, et recharger les batteries des vélos électriques.

C'est un équipement qu'il faut protéger des intempéries et aussi intégrer architecturalement en raison de sa proximité avec le pont du stade.

Un abri va donc être construit pour cet équipement pour un montant de 38 99,22 € HT.

## **La rénovation des toilettes publiques de Marsous :**

Des travaux de peinture vont être réalisés sur l'intérieur et l'extérieur du bâtiment.

## **La rénovation de la Maison de la Vallée :**

La Maison de la Vallée est un bâtiment géré par un syndic de copropriété regroupant le Parc National des Pyrénées et la Commune d'Arrens-Marsous.

Des travaux vont être réalisés prochainement. Ils concernent le renouvellement de la scénographie de l'exposition du Parc National située au premier étage, ainsi que la rénovation du système de chauffage et des réseaux électriques du bâtiment.

La Commune participera financièrement à ces travaux sur les lots chauffage et électricité dans les parties du bâtiment qui la concernent.

## **L'éboulement de la route d'Aste :**



En décembre dernier, suite aux fortes pluies qui ont succédé à des chutes de neige importantes, un éboulement s'est produit sur la route d'Aste, emportant la moitié de la chaussée. La circulation est actuellement interdite à tous les véhicules depuis la sortie d'Arrens, sauf pour les riverains.

Cette route est une route départementale. C'est donc le Département des Hautes-Pyrénées qui est en charge de l'étude, de la réalisation et du financement des travaux de réparation qui sont prévus en février/mars.

## ► LA RÉOUVERTURE DE LA BIBLIOTHÈQUE

La bibliothèque, fermée depuis le début de la crise sanitaire, est de nouveau réouverte depuis le mercredi 19 janvier, avec une nouvelle équipe de bénévoles réunies autour de Laurence Muguet.

Après avoir suivi une formation aux outils de gestion de bibliothèque auprès de la Médiathèque Départementale, la nouvelle équipe a travaillé d'arrache-pied pour vous proposer un lieu réorganisé et un fond renouvelé, grâce à une desserte par le bibliobus du Département.

Toute l'équipe vous attend pour découvrir ou redécouvrir ce lieu de rencontre et de culture autour du plaisir de la lecture.



## ► LE SITE INTERNET DE LA COMMUNE

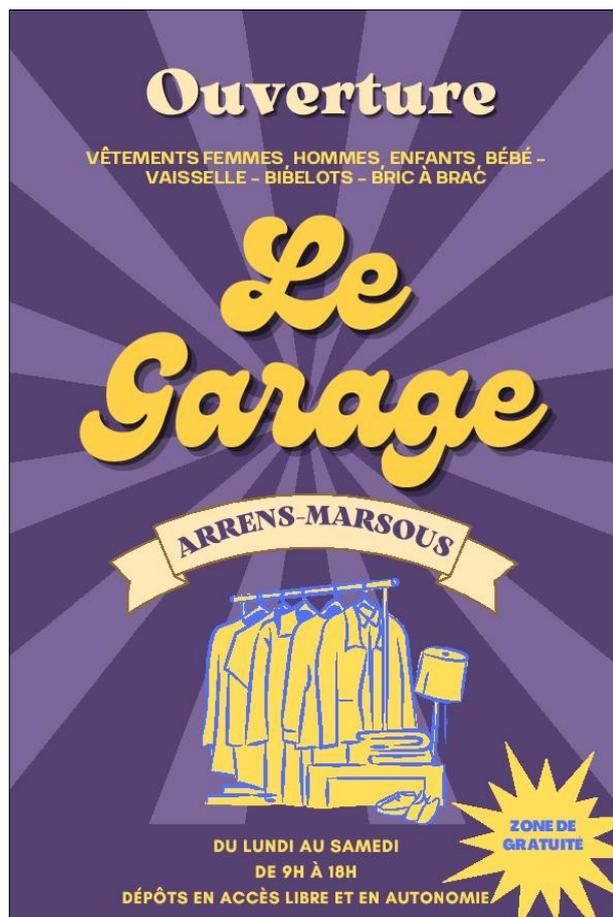


Après sa page Facebook, la Mairie a mis en ligne son tout nouveau site internet.

**arrens-marsous.fr**

Accessibles depuis la page d'accueil, vous trouverez notamment le Fil Infos et l'Agenda qui vous donnent toutes les informations sur ce qui se passe au village.

## ► UN PROJET CITOYEN : « LE GARAGE »

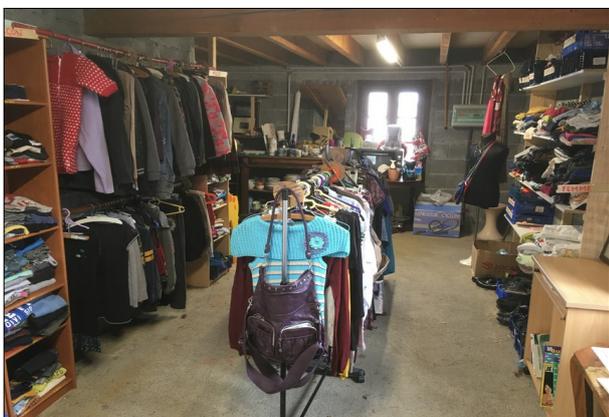


Un groupe d'habitant(e)s s'est fédéré pour porter cette initiative solidaire et écologique.

Afin de les soutenir, la municipalité a mis un local à leur disposition : il s'agit d'une partie du garage municipal situé à proximité de la mairie.

Le Club des Jeunes d'Azun a intégré cette activité au sein de l'association : merci pour son implication dans ce projet qui s'inscrit pleinement dans le cadre de l'éducation populaire à laquelle le CJA est si attaché depuis sa création en 1968.

Depuis son ouverture le 11 décembre, le Garage connaît un succès qui confirme l'utilité d'un tel lieu d'échange dans notre commune. L'idée de départ était belle et la concrétisation du projet le montre !



## Le Garage

### Qu'est-ce que c'est ?

Né d'une initiative citoyenne, Le Garage est une **zone de gratuité**. Pensé dans un souci d'écologie et de solidarité, ce lieu porte les valeurs chères à notre village. Vous y trouverez des vêtements de seconde main pour femmes, hommes et enfants, des objets, de la vaisselle, du matériel de puériculture, et tout ce à quoi vous ne pensez même pas. **Tout est gratuit !**

### Comment ça marche ?

Le Garage est en **libre accès** du lundi au samedi de 9h à 18h. Prenez ce qui vous plaît ou ce qui vous sera utile. Vous pouvez déposer vos dons quand bon vous semble mais n'oubliez pas de les ranger sur les étagères et portants en respectant le classement (rayons, tailles, jouets, etc.) Merci de respecter ce lieu et le bel esprit qui l'habite. Si vous l'aimez, parlez-en à vos ami.es, vos familles, vos voisin.es ou n'importe quelle personne qui pourrait en avoir besoin...

4bis place de la mairie à Arrens-Marsous

Infos : [legaragearrens@gmail.com](mailto:legaragearrens@gmail.com)



## ► LA PAROLE AUX ASSOCIATIONS

### Le Club des Jeunes d'Azun :

#### ***Voici les différentes activités proposées par l'association :***

- **Badminton** : 24 personnes inscrites (13 adultes et 11 enfants).  
Les cours se déroulent le jeudi soir, à la salle des fêtes d'Arrens-Marsous.
- **Musique** : 42 élèves (33 enfants et 9 adultes).  
2 nouveaux instruments sont enseignés cette année : le hautbois et la batterie.  
Les cours ont lieu du lundi au jeudi à la Maison des Jeunes.
- **Eveil musical** : 12 enfants. Le jeudi, à la Maison des Jeunes.
- **Tennis de table** : 9 inscrits. Les cours sont le jeudi soir, de 18h30 à 20h00.
- **Ensemble musical** : 15 membres (adultes et enfants).  
Les répétitions ont lieu le mardi soir à la Maison des Jeunes.
- **Danse Swing** : 16 inscrits.  
Les cours sont le jeudi soir de 19h15 à 21h15, à la salle des fêtes d'Aucun.
- **Yoga** : 55 inscrits sur 7 cours.  
Les cours ont lieu dans une salle dédiée, à la salle des fêtes d'Arrens-Marsous.
- **Théâtre enfants** : 6 inscrits.  
Le lundi de 16h45 à 18h15, à la Maison des Jeunes.
- **Chorale adultes** : 14 inscrits.  
Le lundi soir, de 18h30 à 20h00, à la Maison des Jeunes.
- **Gym adultes** : 7 inscrits.  
Le lundi matin, de 9h30 à 11h00 à la Maison des Jeunes.

#### ***Voici le calendrier des manifestations prévues au cours de l'année 2022 :***

- **Carnaval** : il aura lieu le 18 ou 25 mars 2022, à Arrens-Marsous.  
Au programme, musique et déambulation dans le village.
- **Auditions de fin d'année** : elles auront lieu le samedi 11 juin 2022.  
Toutes les activités du CJA y participeront durant la journée.  
Le programme et le lieu seront précisés ultérieurement.
- **Danse Swing** : Benjamin (le professeur de danse) proposera une demi-journée d'initiation / démonstration (la date n'est pas encore définie)
- **Eldorado** : du 3 au 5 juin 2022, à Arrens-Marsous.  
L'ensemble musical du CJA devrait y participer.

- **Gabizos Trail** : en juillet 2022.  
L'ensemble musical du CJA devrait y participer.

- **Marché des Producteurs** : les mercredis pendant la période estivale.  
L'ensemble musical devrait y participer (la date n'est pas encore définie).

Le bureau du CJA reste à l'écoute et à la disposition des habitants du Val d'Azun porteurs de nouveaux projets ou de nouvelles activités : début décembre 2021, « Le Garage » à Arrens-Marsous a ainsi pu être créé sous l'égide du CJA.

Dans le cadre de l'éducation populaire, si vous avez une passion, une idée d'activité... n'hésitez pas à contacter l'association pour la mettre en place.

**Le bureau du CJA :**  
**(Mathieu FRECHET, Christelle RIVERON, Didier TROTIN, Caroline PLUYAUD, Lisa POULOT, Benjamin RAMBAUD, Christophe GROBELNY)**

### **L'AAPPMA du Val d'Azun :**

L'Assemblée générale électorale de l'Association Agréée de Pêche et Protection du Milieu Aquatique du Val d'Azun s'est tenue le samedi 27 novembre, en présence d'une vingtaine de personnes.

Quelques petits changements sont à noter, en particulier le départ de Michel PEROT, après de nombreuses années de bénévolat au sein de l'Association. Les membres actifs présents ont élu le nouveau Conseil d'Administration de l'AAPPMA.

Les 12 membres élus constitueront le CA pour 5 ans. Ils ont ensuite désigné les membres du bureau : Jacques LAUGA (Président), Pierre CABARROU (Vice Président), Jean-Michel AIO (Trésorier), Patrick ESPELETTE (Secrétaire).

Les contrôleurs aux comptes seront Christian GARRETA et Gérard MOLINER.



Les permis de pêche peuvent être retirés à l'Office du Tourisme, à Arrens-Marsous. Ils peuvent également être pris sur internet comme d'habitude.

Au cours de la saison 2021, l'AAPPMA a effectué un certain nombre d'alevinages sur les ruisseaux du secteur (environ 10 000 alevins ont été déversés).

Les lâchers de truites surdensitaires se sont aussi déroulés comme prévu.

Plusieurs pêches électriques de comptage et de sauvegarde ont également été effectuées avec les techniciens de la Fédération Départementale. Les résultats de ces pêches nous ont été transmis par la Fédération courant janvier 2022 et seront présentés lors de notre Assemblée Générale de février, ainsi que le bilan général de la saison 2021.

**Prenez date pour l'ouverture de la pêche qui aura lieu le 12 mars !**

## **L'Amicale des Sapeurs-Pompiers :**

Cette année encore, compte-tenu de la situation sanitaire actuelle, nous ne sommes pas passés vous rendre visite individuellement pour la traditionnelle tournée des calendriers. Nous espérons que vous comprendrez notre démarche : nous devons tous nous protéger !



Le calendrier a été déposé dans vos boîtes aux lettres, accompagné d'un petit mot et d'une enveloppe à notre adresse, pour apporter votre soutien à l'Amicale des Sapeurs-Pompiers.

Vous pouvez déposer vos dons au Centre de Secours (44, route d'Azun à Arrens-Marsous). Une urne est aussi à votre disposition à la Mairie.

Nous vous remercions de votre compréhension et vous présentons, ainsi qu'à vos proches, nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2022 !

**Vous souhaitez devenir  
sapeur-pompier volontaire  
et nous rejoindre ?  
Pour tout renseignement,  
contactez le chef de centre :  
Lieutenant Benjamin COSTE  
au 06 72 73 40 65**



## **La FNACA :**

La FNACA, 46 adhérents pour le Val d'Azun, regroupe tous les gens qui ont combattu en Algérie de 1956 à 1962. **C'est l'association du SOUVENIR.**

En effet, nous sommes présents pour animer les cérémonies du 8 mai, du 11 novembre et du 19 mars dans tous les villages du Val d'Azun, d'Arras à Ferrières. Il est important de continuer de parler de tous ces noms gravés sur nos monuments aux morts, de tous ces hommes morts dans des combats qui les dépassaient, de toutes ces familles qui ont perdu parfois plusieurs de leurs membres. Nous continuerons à les honorer de notre présence pour qu'on n'oublie pas.

Le 11 novembre dernier, nous étions nombreux à Arras. Après la messe célébrée par le Père Gustave, curé du Val d'Azun, nous avons rejoint les enfants de l'école avec leur institutrice et les chanteurs « Eths d'Azun » pour la cérémonie émouvante et recueillie au monument aux morts.

## **L'Association CULTURE et PATRIMOINE en Val d'Azun :**

Cette association a été créée en 2020 ; elle est composée de :

- Mme LEFORT Georgette, Présidente
  - Mme MOHORADE Christine, Trésorière
  - Mme POULOT Laurence, Secrétaire
- et Mmes TEIXEIRA-CAZAJOUS Annie, TIRAT Marie, GUILLET Sylvie ainsi que Mr FERRANT Patrick.

### **« Partir du présent et remonter le plus loin possible dans le passé... »**

- \* Relater l'histoire des maisons actuelles, anciennes ou disparues.
- \* Généalogie, etc ....
- \* Nous pensons qu'il est du devoir de ceux qui « savent encore » :
  - de garder la mémoire des maisons disparues, encore « debout », existantes et nouvelles ;
  - de proposer aux nouveaux propriétaires de connaître l'histoire de leur maison et d'en garder le nom ;
  - de proposer aux « vieilles familles » de les aider à écrire l'histoire de leur maison et de leurs ancêtres.

Suite à la crise sanitaire, nous avons dû interrompre nos visites chez les habitants. Nous voilà en 2022, nous comptons sur votre aide "pour remonter le temps...", sur vos idées pour mener à bien ces projets ! Nous serons à vos côtés pour vos recherches!

N'hésitez pas à contacter l'association dont voici le mail :

**[culturepatrimoinevaldaz2020@gmail.com](mailto:culturepatrimoinevaldaz2020@gmail.com)**

**Nous vous présentons nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2022 et pour tous une bonne santé.**



## **L'Association Accueil Azun :**

Les activités de l'Association Accueil Azun se déclinent en trois volets :

- **Héberger** des familles exilées, en situation de détresse, avec un accompagnement administratif, scolaire et social visant l'autonomie et l'insertion sociale.
- **Accompagner** des jeunes majeurs isolés durant leur difficile parcours vers leur régularisation administrative par du soutien scolaire, par l'hébergement dans des familles accueillantes, par la protection, l'éducation, la formation, l'accès aux loisirs.
- **Informier et sensibiliser** la population du Val d'Azun et d'ailleurs sur la problématique des migrations, afin de promouvoir la Fraternité et la main tendue vers les personnes obligées de vivre la déchirure de l'exil.

Elle œuvre en partenariat avec le **Réseau Éducation Sans Frontières** des Hautes-Pyrénées et la **CIMADE**.

L'Association Accueil Azun agit, dans le respect du droit international, pour un accueil digne et inconditionnel des personnes ayant dû fuir leur pays. Elle s'appuie sur les principes de libre circulation et de libre installation pour chaque citoyen du monde, inscrits dans l'article 14 de la Convention Internationale des Droits de l'Homme.

Ses adhérents, tous bénévoles, sont engagés dans le devoir d'assistance aux personnes en danger ou en situation de vulnérabilité. Son assemblée générale constitutive s'est tenue en janvier 2018 ; elle regroupait 85 adhérents en fin 2021.



[accueilazun.com](http://accueilazun.com)

## **Eths Joens d'Azun :**

La crise sanitaire a très fortement impacté le fonctionnement de l'association qui a suspendu ses activités après la dernière manifestation organisée le 23 février 2020 à l'occasion du repas de Carnaval.

En complément des directives gouvernementales, la protection de nos adhérents, âgés par définition, nous a conduit à prendre un maximum de précautions et donc annuler nos rencontres habituelles.

Nous attendons une éclaircie dans cette crise qui nous permettrait de reprendre petit à petit tout ce qui fait le but de l'association : nouer des liens, organiser des échanges, favoriser la communication et les rencontres entre personnes, organiser des sorties et des voyages.

## Les Esclops d'Azun :

Pour le club, le bilan de l'année 2021 est bon, et même très bon. Le nombre de licenciés s'est maintenu aux alentours de 110 membres, malgré le contexte sanitaire défavorable. Les Esclops attirent des coureurs élités, séduits par l'ambiance conviviale autant que par l'accompagnement lors des compétitions.

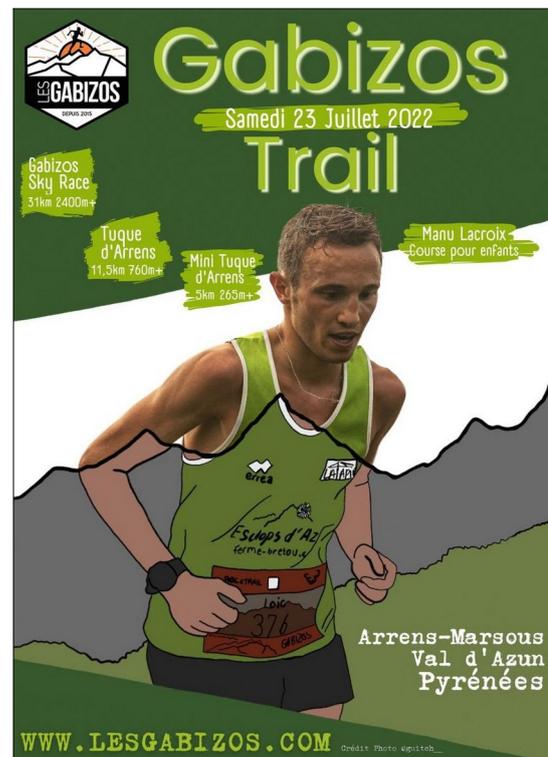
Mathilde Sagnes (3ème des France de Montagne et 2ème des France de Trail court), Jan Margarit Solé (vainqueur de la Skyrhune), Killian Allaire (1er sur la Tuque) et Benoît Galand (2ème des Gabizos) ont trouvé totalement leur place au sein de l'équipe.

Les résultats sportifs ont été à la hauteur des espérances en individuels masculins et féminins, mais aussi par équipe où les jeunes Cadets en particulier ont obtenu une très belle victoire aux France de course en montagne à Ancelle. Cette victoire est l'aboutissement des efforts de formation faits à destination des jeunes.

Pour 2022, le club a un programme chargé, avec l'organisation des 2 épreuves sportives :



- Les Championnats de France de course en montagne le 12 juin : après l'édition réussie de 2018, la Fédération Française d'Athlétisme a de nouveau confié l'organisation des championnats aux Esclops d'Azun. Le club veut être à la hauteur de l'évènement, tant sur le plan sportif que sur celui de l'accueil.



- Les Gabizos le 23 juillet, avec ces 3 courses (31 km, 11,5 km et 5 km) et la Manu Lacroix, dans les rues du village, pour les enfants.

L'activité des Esclops n'est toutefois pas exclusivement tournée vers la compétition. En plus des entraînements habituels, des sorties d'initiation au trail, ouvertes à tous, sont organisées en été.

Le club entretient également, chaque fois que nécessaire, les itinéraires utilisés pour les courses organisées localement et s'attache à découvrir de nouveaux parcours. Ainsi, nous avons réouvert et créé des sentiers pour avoir des parcours de repli, pour les Gabizos en cas de mauvais temps.

Nos coureurs / bénévoles ont passé plus de 240 heures à piocher, tronçonner, faucher (3 fois) afin de proposer des parcours uniques. Cette année l'accent a été mis sur Berbeillet et les crêtes de Caoubère, et un sentier autour des crêtes de Pan.

Des aménagements ont été faits sur l'Arboretum, ainsi que sur la Tuque, afin d'améliorer les parcours pour les championnats de France du 12 juin.

Notre plaisir est de courir dans les sentiers de montagne, dans notre environnement exceptionnel.

### **Le murmure du monde :**

Le murmure du monde, association culturelle installée sur la commune depuis 2018, est d'abord connue pour le festival qu'elle organise : la deuxième édition aura lieu du 15 au 19 juin dans tout le Val d'Azun avec une quinzaine d'écrivains invités, des concerts, des spectacles, un marché du livre et des producteurs... le tout en plein air, autant que possible.

Parce que nous croyons que la culture n'est pas une simple distraction, mais qu'elle construit un individu, notre projet s'adresse à tous les publics. Nous défendons par ailleurs l'idée que l'écologie, le rapport au vivant et la crise environnementale traversent tous les pans de la création, créant ainsi des espaces de réflexion et de résilience.

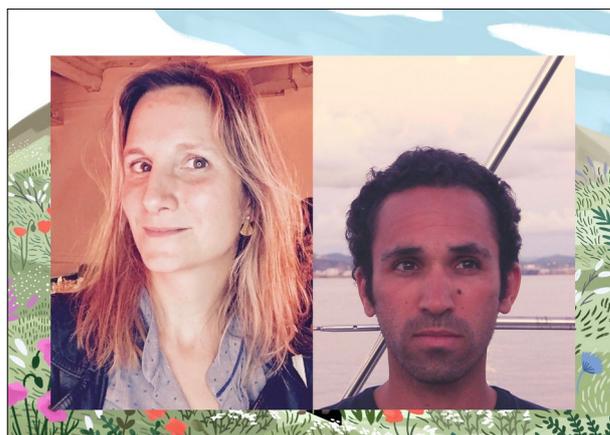
Nous développons des actions tout au long de l'année. Les écrivains, penseurs, chercheurs et artistes de toutes disciplines avec lesquels nous travaillons nous accompagnent pour des rencontres et des ateliers dans des établissements scolaires (écoles, collèges, lycées), mais aussi les universités et écoles d'art et bien sûr les bibliothèques et médiathèques du territoire.

Avec d'autres associations, auprès d'adultes ou de jeunes, de personnes réfugiées ou sous protection judiciaire, nous conduisons des ateliers d'écriture en centre éducatif, centre d'accueil ou centre pénitentiaire.

Nous accueillons des artistes en résidence sur des temps plus longs que le festival, car notre vallée est un lieu inspirant et propice à la création. Ce printemps, l'écrivaine Lune Vuillemin sera logée sur le Col des Bordères pour écrire son prochain roman, immergée dans notre territoire de montagne. Elle ira également à la rencontre des habitants dans les cafés et les bibliothèques.

Enfin, la commune d'Arrens-Marsous nous propose de travailler, avec la commission sentiers du conseil municipal, sur les itinéraires pédestres sillonnant la commune. Ces promenades et petites randonnées seront l'occasion de connaître mieux l'histoire et le patrimoine de notre commune et ses richesses naturelles et culturelles.

**[www.lemurmuredumonde.com](http://www.lemurmuredumonde.com)**



## ► LA LISTE DES ASSOCIATIONS

Association Accueil Azun	L'association agit pour un accueil digne et inconditionnel des personnes ayant fui leur pays. Contact : Jean Haurat / jean.haurat@wanadoo.fr
AAPPMA du Val d'Azun	Association Agréée de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique Contact : Jacques Lauga / jacques.lauga@orange.fr
Amicale des Sapeurs-Pompiers	Contact : Evelyne Lanne / evelynelanne@wanadoo.fr
Association Culture et Patrimoine en Val d'Azun	Connaissance, conservation et mise à disposition de tous de l'histoire du patrimoine bâti de la commune. Contact : Georgette Lefort
Association le Gabizos, les Copains d'abord	Centre de loisirs Contact : Didier Trotin / copainsdabord@laposte.net
Association PCVA	Association des Producteurs et Commerçants du Val d'Azun Contact : Jean-François Catelan / assopcva@gmail.com
Chasseurs d'Azun	Contact : Dominique Louey / dominique.arrens@gmail.com
Club des Jeunes d'Azun	Cours de musique, chorale, badminton, tennis de table, yoga... Contact : Mathieu Frechet / clubdesjeunesdazun@gmail.com
Comité des fêtes	Contact : Jean-Pierre Da Costa / jpierre.dacosta@gmail.com
Esclops d'Azun	Course en montagne Contact : Philippe Lanne / lanne.philippe@wanadoo.fr
FNACA	Fédération Nationale des Anciens Combattants en Algérie, Maroc et Tunisie / Contact : Joseph Batan-Lapeyre joseph.batan-lapeyre@wanadoo.fr
Football Club Pyrénées Vallées des Gaves	Contact : Gérard Four Pome gfourpome@gmail.com
I Movement	Organisation d'actions autour de la musique (Festijam, ...) Contact : Jean-Philippe Alves / imovement@hotmail.fr
Joens d'Azun	Club du 3ème âge Contact : Annie Texeira / anne-marie.cazajous@orange.fr
La Boule Arrensoise	Club de pétanque Contact : Pierre Bonahon / laboulearrensoise@wanadoo.fr
La Turbine	Association de gestion du tiers-lieu - espace de co-working Contact : Audrey Bertrand / laturbine.valdazun@gmail.com
Le murmure du monde	Actions culturelles pluridisciplinaires en milieu rural et organisation du festival éco-poétique "Le murmure du monde" Contact : Mathilde Walton et Gaspar Bouillat Johnson bonjour@lemurmuredumonde.com
Les Anciens Combattants	Contact : Clément Gainza
Pouey Avenir	Proposer un avenir aux locaux du Centre Jean Thébaud Contact : Vincent Fonvieille / vincentfonvieille@gmail.com
Ski Club d'Azun	Ski nordique Contact : Jean-Jacques Lanne / skiclubdazun@gmail.com

## ► INFORMATIONS DIVERSES

### Le concours « Mon Beau Village / Trophée de la Jeunesse » :

Le concours « Mon Beau Village » est organisé par la Dépêche du Midi afin de mettre en valeur les villages de notre région au travers de quatre prix : patrimoine, environnement, jeunesse et innovation.

Après une phase de candidature et de sélection par un jury, un vote en ligne a permis de désigner les gagnants par département.

Notre commune fait partie des lauréats 2021 des Hautes-Pyrénées, dans la catégorie Jeunesse.



### Des dégradations à la Base de loisirs :

Trop fréquemment, des actes de dégradations volontaires sont constatés sur les différents équipements de la Base de loisirs. En voici une liste non exhaustive :

- casse de la porte des toilettes publiques
- bris de verre à l'intérieur de ces toilettes
- graffitis divers et variés
- lavabo des vestiaires bouché avec de la mousse expansive
- bouteille plastique brûlée sur le sol souple de la marmotte
- tentative d'arrachage d'un jeune arbre planté
- traces de brûlure sur la structure bois d'un banc
- porte de casier de la station vélo forcée
- mailles du filet du city-park brûlées
- fermeture de porte de poubelles cassée...

Et très régulièrement, des déchets divers (restes alimentaires, emballages, canettes de boisson, bouteilles en tous genres...) sont laissés sur les lieux de consommation, avec souvent une poubelle à proximité !

Les agents des services techniques de la commune sont chargés de l'entretien de ce site. Quotidiennement, ils veillent à la propreté des lieux et s'assurent que l'état de tous ces équipements est compatible avec une utilisation sécurisée.

La commune a investi dans cette nouvelle base de loisirs pour qu'elle profite à toutes et à tous, habitants du village ou visiteurs extérieurs. L'accès en reste libre et gratuit : la très grande majorité des utilisateurs respecte ces équipements publics. Nous les en remercions.

**Mais ces dégradations commises par une minorité sont inadmissibles et peuvent être qualifiées de vandalisme !**

Par cette information dans le bulletin municipal, nous espérons faire prendre conscience de la gravité de ces actes à leurs auteurs. Si des personnes responsables de ces dégradations sont identifiées, la commune exigera le remboursement des dommages causés. Pour les mineurs, les parents seront tenus responsables des actes de leurs enfants.

## ► LES TARIFS 2022 DE LA PISCINE ET DU TENNIS

Les tarifs piscine 2021 sont maintenus pour l'année 2022. Les voici :

	<b>Enfant - 16 ans</b>	<b>Adulte</b>	<b>Colonie</b>
Tarif à la journée	2,70 €	3,80 €	2,00 €
Tarif en cas d'ouverture à la demi-journée	2,20 €	3,30 €	-
Tarif « randonneur » après 17h00	2,00 €	3,00 €	-
Tarif « convention entreprises » de 12h à 14h, du lundi au vendredi	-	2,00 €	-
Abonnement 7 jours consécutifs	9,00 €	18,00 €	-
Abonnement 1 mois	25,00 €	50,00 €	-
Abonnement saison (2 mois)	35,00 €	67,00 €	-

Pour le tennis :

- gratuité du court de septembre à juin ;
- 6 € de l'heure en juillet et août.

**Le conseil municipal a décidé d'offrir l'abonnement piscine saison 2022 aux enfants de moins de 16 ans (nés en 2006 et après) dont les parents habitent en résidence principale dans la commune.**

**Cette carte saison pourra être retirée à la mairie à partir du 1<sup>er</sup> juin 2022. Pour l'obtenir, il faudra fournir un justificatif de domicile, ainsi qu'une photo d'identité.**

